

Formation « Être administrateur d'un Conservatoire d'espaces naturels »

Durée : 1 jour (7 heures)

Prérequis : Aucune connaissance particulière

Nombre de stagiaires max : 13

Date : nous consulter !

Public : Formation destinée aux administrateurs des Conservatoires d'espaces naturels et aux adhérents intéressés par la fonction d'administrateur.

Objectifs :

- Définir le rôle et les missions du Conseil d'administration et de l'administrateur ;
- Comprendre la place de l'administrateur dans la gouvernance associative ;
- Identifier les spécificités de cette fonction au sein des Conservatoires d'espaces naturels ;
- Connaître les valeurs et les missions d'un Conservatoire, les moyens et partenaires associés ;
- Identifier le rôle et l'intérêt de la Fédération et l'importance du travail en réseau ;

Contenu :

- Définir le rôle d'un administrateur d'un Conservatoire d'espaces naturels
 - Qu'est-ce qu'un Conseil d'administration ?
 - Le rôle de l'administrateur
 - La responsabilité civile et pénale au sein de l'association
- Comprendre la place de l'administrateur dans le fonctionnement associatif des Conservatoires d'espaces naturels
 - Le projet associatif global
 - Le réseau des Conservatoires
 - Le rôle de Fédération
 - L'association auprès des partenaires
 - Les spécificités de son Conservatoire
- Connaître les bases comptables et budgétaires de l'association
 - Les ressources mobilisables
 - La comptabilité
 - La fiscalité

- Œuvrer en complémentarité avec les salariés
 - Les métiers des Conservatoires
 - La représentation des salariés
 - Les relations entre Conseil d'administration et équipe salariée
- Bilan et retours d'expérience

Méthodes mobilisées : apports théoriques et de notions clés / témoignages / ateliers / échanges.

Modalités d'évaluation : Avant la formation, vous complétez un questionnaire d'évaluation des besoins.

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un questionnaire en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Une évaluation de satisfaction sera complétée à la fin de la formation. Une évaluation à 2 mois après la formation vous sera adressée.

Certificat de réalisation : il vous sera adressé à la fin de la formation.

Coûts : 450 € par personne.

Modalités et délais d'accès : Toute demande d'inscription s'effectue en s'adressant au service formation de la FCEN :

• téléphone : 02 38 24 55 00

• e-mail : formation@reseau-cen.org

Un lien d'inscription vous sera envoyé. Par la suite, une convention de formation sera à retourner signée.

L'inscription doit être finalisée 14 jours avant le début de la formation, négociable au cas par cas.

Accessibilité aux personnes handicapées : vous avez un besoin spécifique ? Contacter Mme Bougron, à l'adresse suivante : formation@reseau-cen.org.

Pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité, merci de nous contacter avant de vous inscrire.

Afin que le formateur puisse adapter la formation aux besoins du stagiaire, contactez-nous minimum 2 mois avant le début de la formation.

Contact : Fédération des Conservatoires d'espace naturels
199 rue de la Juine 45 160 OLIVET
Téléphone : 02 38 24 55 00 (Mme Bougron ou Mme Rouilly)
Mail : formation@reseau-cen.org